

Publié le 27 mai 2011

## **Grande distribution : Une Sem pour la Guadeloupe**

Créée en octobre dernier, la Sem patrimoniale de la Région Guadeloupe est la première Epl à s'occuper de grande distribution. L'hypermarché qu'elle gère proposera prochainement les prix les plus bas de l'île sur une centaine de produits de base.



Dans des territoires d'outre-mer où l'essentiel des produits sont importés à grand frais depuis la métropole, la mission de la grande distribution est aussi complexe que cruciale. C'est justement en vue d'accroître l'efficacité du secteur que le Conseil régional de la Guadeloupe a lancé en 2010 une idée pour le moins originale : créer une société d'économie mixte pour garantir une sorte de service public en la matière. Nommée **Sem patrimoniale de la Région Guadeloupe**, la structure est née en octobre 2008 mais ne rentrera véritablement en activité qu'à la mi-mai. Ce qui ne l'a pas empêchée d'acquérir son premier hypermarché sur Basse-Terre le 22 mars dernier. Confié à une société de grande distribution à capitaux locaux, le magasin de 4 000 m2 pour 250 employés va développer une offre de prix bas (les plus bas de l'île) sur une centaine de produits de base. Après la mise en route dans les mois à venir de la galerie commerciale de l'hypermarché, d'autres opérations du même type devraient rapidement sortir de terre. « Nous souhaitons continuer à intervenir sur le secteur de la distribution en développant l'immobilier dédié », assure Jean-Paul Fischer, le directeur général de la Sem.

Parallèlement, la nouvelle société s'est vu confier par la Région une vaste mission de recensement de son patrimoine foncier et immobilier. Une initiative qui vise à valoriser les bâtiments et terrains

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



acquis au fil des années par la collectivité, à travers des opérations de promotion, des projets à vocation économique, ou tout simplement en les vendant. Et si les éventuels programmes de logement seront transmis à des intervenants spécialisés, la Sem gardera la main sur les opérations à vocation économique. Elle envisage en effet clairement de développer une offre d'immobilier d'entreprise, histoire de « permettre aux jeunes créateurs d'entreprise guadeloupéens de développer leur activité » pour reprendre son directeur. Une affaire à suivre donc...

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2